



La Frette-sur-Seine, le 21 novembre 2023

Transilien SNCF Voyageur
Mr Alain RIBAT, Directeur

Ile-de-France Mobilités
Valérie PECRESSE, présidente
Laurent PROBST, Directeur Général

Objet : Recours pour inégalité de traitement des usagers de la gare de La Frette-Montigny et discrimination sur le service proposé

Lettre recommandée avec AR

Madame, Monsieur,

Au niveau de la gare de la Frette-Montigny, nous avons l'impression d'être les sacrifiés des nouveaux plans de circulation des trains. Et pourtant, nous payons le même prix que les autres nos forfaits Navigo ou nos tickets de train.

En effet,

La SNCF a modifié les horaires des trains de la Frette Montigny sous prétexte sans doute que la population de la Frette-sur-Seine et du bas de Montigny-lès-Cormeilles est moins importante que celle utilisant les gares d'Argenteuil, du Val d'Argenteuil, de Cormeilles et d'Herblay.

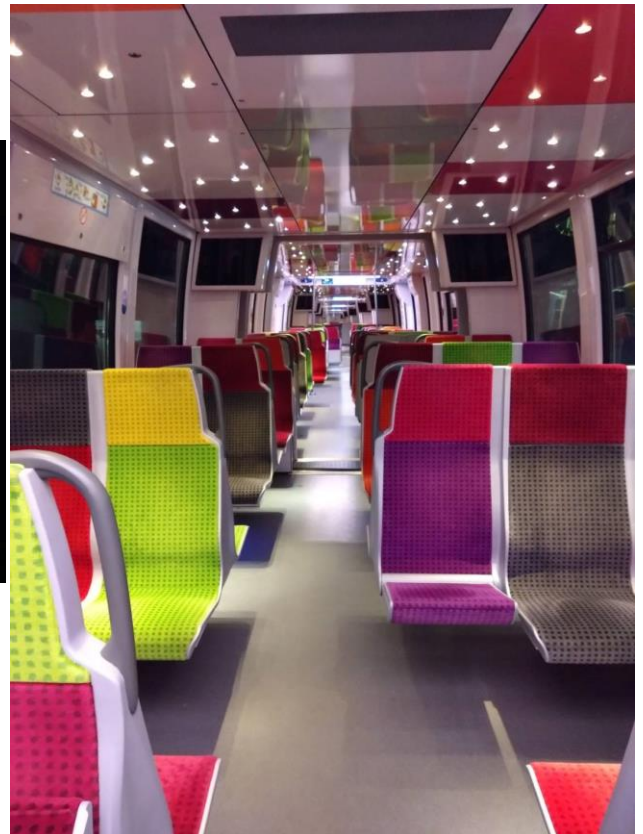
La SNCF semble donc ignorer, malgré quelques comptages ponctuels, qu'il y a un fort pourcentage de Frettois et d'Ignymontains qui travaillent avec des horaires des bureaux. Aucun portique n'a d'ailleurs été installé à la gare de la Frette-Montigny ce qui empêche d'avoir des statistiques précis sur la fréquentation des voyageurs de la gare de la Frette-Montigny, la fréquentation de cette gare n'étant pas réduite à la seule population Frettoise.

Nous trouvons anormal :

- Que la gare de la Frette-Montigny soit desservie toutes les 20 mn seulement aux heures de pointes alors qu'elle est desservie aux heures creuses toutes les 15 minutes.
- Par exemple à la gare d'Herblay, le matin entre 8h et 8h30 ils y a 5 trains en direction de Paris-Saint Lazare : 8h04- 8h08- 8h13- 8h24- 8h28. Tandis qu'à la Frette-Montigny il y a qu'un seul train, celui de 8h16 dans cette tranche horaire très fréquentée. Les

usagers de la gare de La Frette-Montigny doivent attendre 20 minutes pendant que ceux de la gare d'Herblay n'ont que 5 minutes entre chaque train.

- Que les trains qui desservent toutes les gares sauf la Frette Montigny avec terminus Conflans St Honorine soient souvent vides alors que les usager de la gare de La Frette-Montigny sont obligés de prendre les trains en direction de Pontoise qui eux sont toujours bondés. Voir un exemple en photos ci-dessous



Nous en profitons pour vous faire part de notre grand étonnement sur le non-usage ou la suppression des voies de délestage sur les gares de Cormeilles et Herblay qui auraient permis de continuer lors des travaux ou difficultés à assurer au minimum une desserte jusqu'à Cormeilles ou Herblay (ne serait-ce qu'en maintenant la possibilité de remettre en service en période de travaux les trains omnibus Cormeilles-Paris St Lazare). Les nombreux usagers de la gare de la Frette-Montigny nous font part d'incidents quasi-quotidiens qu'ils subissent avec des conséquences sur la stabilité de leur emploi, leur possibilité d'accès à l'emploi, leur fatigue et leur santé.

De plus, nous vous rappelons que le Défenseur des droits a recommandé dans une de ses décisions : « de limiter la suppression des guichets dans les gares et la transformation des gares en PANG, en particulier sur le réseau TER. Or notre gare étant quasiment toujours fermée celle-ci est en train d'être transformée en PANG.

Les nouveaux horaires sont en complète contradiction avec l'augmentation des constructions et de la population autour de la gare de La Frette-Montigny.



Aussi, nous subissons une discrimination sur le service proposé, que nous payons pourtant autant que les autres, alors que nous devons pouvoir bénéficier d'horaires équitables comme les autres voyageurs de la ligne J et de l'égalité des usagers devant le service public ferroviaire.

L'ajout d'un simple arrêt supplémentaire à la gare de la Frette-Montigny pour les trains Paris-Saint Lazare/Conflans-Ste-Honorine permettrait déjà de réduire un peu les difficultés rencontrées par les usagers de cette gare.

Nous vous remercions de bien vouloir remédier rapidement à cette inégalité de traitement et rétablir un trafic ferroviaire fiable et adapté à la population actuelle (et à rester attentif aux évolutions au fur et à mesure de l'augmentation de la population et donc des usagers de cette gare).

Dans l'attente de votre réponse, Monsieur, que nous espérons constructive pour les usagers de vos services, veuillez agréer, l'expression de notre considération distinguée.

Marie-Hélène GOIX
Présidente de l'Association Cadre de Vie Frettois

Copie de la présente adressée à :

- Cécile RILHAC, députée
- Rachid TEMAIL, sénateur
- Philippe AUDEBERT, Maire de la Frette-sur-Seine
- Jean-Noël CARPENTIER, Maire de Montigny-lès-Cormeilles
- Yannick BOËDEC, président de Val Parisis
- Philippe ROULEAU, 3ème vice-président de Val Parisis délégué aux Transports et aux Mobilités douces